

<http://ffmc95.fr/CONTRE-LA-LIMITATION-A-80KM-H-SUR-LE-RESEAU-SECONDAIRE-SIGNEZ>



CONTRE LA LIMITATION À 80KM/H SUR LE RESEAU SECONDAIRE, SIGNEZ !

- Actualités - Générales -

Date de mise en ligne : jeudi 7 décembre 2017

Copyright © FFMC Val d'Oise - Tous droits réservés

D'après Le Point, la mesure serait d'ores et déjà validée, et entrerait en vigueur dès janvier 2018. Sur les routes françaises bilatérales, donc sans séparateur central, la limitation serait abaissée de 10 km/h, passant de 90 à 80.

Ce serait donc un passage en force de cette mesure, véritable serpent de mer de la DSR, qui s'appuie pour la défendre sur... du vent ! Une expérimentation a été faite sur certaines routes, sans que les résultats de cette pseudo-expérimentation n'aient été rendus publics ! Nous, citoyens, en serions donc réduits à subir une fois de plus les diktats du « tout-vitesse » et du « tout-répressif » que ne cessent de nous asséner nos gouvernements successifs.

Sur le même sujet : Vitesse à 80km/h : gadget-o-gadget !

En ligne de mire, la rentabilité des radars, déjà mise à mal par un rapport sénatorial qui fustige l'utilisation des fonds récoltés à d'autres fins que des investissements en sécurité routière.

La Fédération Française des Motards en Colère n'a que des demandes de bons sens, par exemple :

– Que l'argent récolté par les radars servent à plus de sécurité pour les usagers : entretien des routes, doublage des glissières de sécurité, etc...

– Que les autoroutes, réseau le moins accidentogène, soient rendues aux usagers et accessibles gratuitement.

Là se trouve les réels gisements de sécurité routière et leur mise en œuvre est urgente.

Signez, faites circuler, et comptez-sur nous pour continuer à vous défendre !

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, CIRCULEZ !!!

[Signez la pétition](#)